Planification des tâches pour les apprentis en lien avec Konvink - Volée 2022 - 2025 - 2e année

(ne comprend pas un programme exhaustif des CI mais toutes les échéances y sont mentionnées)

	Août	**Jusqu'au 1er mars 2024**	**1er jour entre le 18 et le 22 mars 2e jour entre le 25 et le 28 mars 2024**	**15 avril 2024**	**15 mai 2024**		**31 juillet 2024**	**15 août 2024**	
	Début de la 2e année d'apprentissage		**CI 3** programme		Après évaluation du Mandat 3, Transmission des notes aux apprentis et aux formateurs en entreprise				**Fin de la 2e année d'apprentissage**
Contenu des CI en lien avec KONVINK			Contrôle des e-test 3 et 4 Contrôle de l'avancement de l'autoévaluation des paquets d'objectifs Discussion du Mandat 3 et dernières explications						
Responsabilité de la personne en formation				Mise en ligne définitive du Mandat 3					
Tâches à exécuter par la personne en formation		UA 3 et 4, y.c. e-tests pour le 1er mars 2024							
		Projet du Mandat 3 à mettre en ligne jusqu'au 1er mars 2024	Terminer le Mandat 3 selon les dernières explications données au CI						
		Auto-évaluation des 2 derniers paquets d'objectifs avec invitation au formateur en entreprise pour évaluation avant le 31 juillet 2024 (Attention : les 2 paquets doivent être évalués par le stagiaire et le formateur - 1 x par paquet minimum)							
Responsabilité du formateur en entreprise		Suivi de l'auto-évaluation des stagiaires et évaluation des paquets d'objectifs sur invitation des stagiaires Elaboration et évaluation des STA 3 et 4							
			Validation du Mandat 3 avant le 15 avril 2024					**Dernier délai pour l'enregistrement des STA 3 et 4 dans la base de données BDEFA2**	